



**COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-LES-CÔTES**  
**BUXIÈRES/BUXERULLES/WOINVILLE**  
[www.buxieres-sous-les-cotes.fr](http://www.buxieres-sous-les-cotes.fr)

BULLETIN N° 61 du 31 mars 2015

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 24 mars 2015**

Tous les membres étaient présents.

- Le **COMPTE ADMINISTRATIF** de l'exercice **2014** a été approuvé à l'unanimité :

Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées: 142 709,03 € Pour mémoire, prévisions : 462 622 €  
Recettes réalisées : 215 438,07 € Pour mémoire, prévisions : 462 622 €

Section d'investissement :

Dépenses réalisées: 137 754,85 € Pour mémoire, prévisions : 364 424 €  
Recettes réalisées : 40 329,16 € Pour mémoire, prévisions : 364 424 €

L'**excédent de clôture** de l'exercice 2014 s'élève à **308 336,86 €**  
(repris en recette d'exploitation au budget primitif 2015).

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>en €</b>	<b>%</b>
Fournitures diverses	2 275	1,599
Eau, électricité, téléphone, timbres et combustible	10 550	7,416
Entretien bâtiments communaux	1 992	1,4
Entretien terrains	11 416	8,024
Entretien voirie, réseaux et chemins	6 630	4,66
Frais entretien en forêt	3 096	2,176
Frais gardiennage forêt	9 162	6,44
Services extérieurs	1 283	0,902
Salaires agents communaux (avec charges)	21 457	15,082
Indemnités fonction des élus (avec charges)	17 406	12,235
Maintenances diverses	1 483	1,042
Assurances	4 782	3,361
Participation communale aux ordures ménagères	2 317	1,628
Contributions diverses : Fourrière, activités jeunes, abonnements divers	705	0,0495
Cotisations annuelles auprès d'organismes divers	3 221	2,264
Impôts et taxes payés par la commune	6 113	4,296
Fêtes et cérémonies	3 730	2,621
Subventions aux associations	2 902	2,039
Charges financières (intérêts des emprunts, amortissements, FNGIR)	22 459	15,786
Contingent incendie (redevance annuelle)	9 284	6,525
	<b>142 263</b>	<b>100</b>

En 2014, le budget consacré à l'entretien des chemins, de la voirie et des bâtiments est peu élevé : la municipalité a assuré le quotidien et les urgences. Elle a surtout procédé à un état des lieux complet avec les différentes commissions et comités consultatifs ; ce qui a permis de planifier des actions en 2015 (voir BP 2015 ci-dessous).

<b>Recettes de fonctionnement</b>		
Locations de terrains	14 865 €	6,908 %
Revenus des immeubles	32 881 €	15,282 %
Produits de la forêt	17 115 €	7,954 %
Locations de chasse	19 500 €	9,063 %
DGF	47 003 €	21,854 %
Dotations diverses	23 449 €	10,898 %
Impôts locaux	55 467 €	25,779 %
Droits de mutation	4 504 €	2,093 %
Recettes exceptionnelles	373 €	0,173 %
	<b>215 157 €</b>	<b>100 %</b>

Il faut saluer les équipes municipales précédentes qui ont su diversifier les revenus du patrimoine de la commune.

C'est ainsi que les revenus provenant du patrimoine de la commune représentent 39,40 %, les revenus provenant de l'Etat 32,80 % et la contribution des habitants 27,80 %.

- Le **BUDGET PRIMITIF** de l'exercice **2015** a été approuvé à l'unanimité :

Section d'investissement : **PRÉVISIONS** :

Dépenses : 293 553 €

Recettes : 293 553 € (avec virement de l'excédent d'exploitation de 240 000 €)

Section d'exploitation : **PRÉVISIONS** :

Dépenses : 484 927 € (dont le virement à la section d'investissement de 240 000 €)

Recettes : 484 927 € (avec reprise de l'excédent d'exploitation de 308 336 €)

Subventions qui seront versées par la commune en 2015 : 3695 €	
ADAPEIM	80
COMITE MEUSE CANCER	80
ASCBBW	2 000
Association Cardiologie Lorraine	80
Association VALENTIN	80
Ecomusée HANNONVILLE	80
Souvenir Français	80
Amicale des Donneurs de sang de Saint-Mihiel	80
Association des Paralysés de France	80
Les Amis de la Danse à Vigneulles	80
Handball Vigneulles	150
JUDO CLUB	150
Les Amis des Côtes	125
ADMR de Vigneulles	200
DIVERS (en cas de besoin au cours de 2015)	350

Le tableau ci-dessous ne fait état que de prévisions « larges » car nous n'avons pas le retour de l'ensemble des devis demandés pour la réalisation des différents travaux. De même, certains travaux vont faire l'objet de demandes de subventions. Les chiffres affinés vous seront communiqués ultérieurement.

Désignation des travaux	Fonctionnement	Investissement
<b>Entretien des espaces verts :</b>	<b>21 000</b>	
* entretien, tontes et taille d'arbres	9 432	
* fleurissement	800	
<b>Entretien voies et réseaux :</b>	<b>22 000</b>	<b>58 000</b>
* curage du fossé route de Buxerulles à Montsec		
* réfection de chemins ruraux, fauchage et débroussaillage	X	20 000
* travaux de voirie (dont sécurisation dans les 3 villages)		30 000
* balayage des caniveaux et entretiens des avaloirs	20 000	
* viabilisation de parcelles Buxerulles		8 000
* achat concassé	2 000	
* divers voirie	X	
<b>Entretien de bâtiments :</b>	<b>30 000</b>	<b>60 000</b>
* remplacement fenêtres mairie Woinville		X
* entretien patrimoine divers avec ASCBBW (chantiers bénévoles)	X	
* volets logement MATHEY Christiane	X	
* remise en état logement RDC mairie Woinville	X	
* réfection de toitures		40 000
* mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux	X	X
* mairie		20 000
* réparation lavoir Maujoyet à Buxières		X
<b>Frais d'études :</b>		<b>48 000</b>
* PLU		28 000
* Zonage assainissement		20 000
<b>Achat matériel de bureau :</b>		<b>10 100</b>
* Photocopieur		
* PC du Maire		
<b>Eclairage public / illuminations :</b>		<b>10 000</b>
* Programme SEW		5 000
* Illuminations		5 000
<b>Achat de terrains :</b>		<b>25 000</b>
	<b>73 000</b>	<b>211 100</b>

**VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX :** Le Conseil Municipal a décidé de ne pas changer les taux des impôts locaux :

Nature des Taxes	Bases imposition pour 2015	Taux communaux en 2015	Taux moyens département en 2014	Taux des intercommunalités en 2014	Part revenant à la commune en 2015
habitation	317 400 €	<b>8.55 %</b>	23.95 %	12.56 %	<b>27 138 €</b>
foncier bâti	205 200 €	<b>6.54 %</b>	21.63 %	10.61 %	<b>13 420 €</b>
foncier non bâti	74 000 €	<b>18.35 %</b>	34.41 %	16.80 %	<b>13 579 €</b>
CFE	13 600 €	<b>9.15 %</b>		9.98 %	<b>1 244 €</b>
				<b>TOTAL</b>	<b>55 381 €</b>

**REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION :** Les conseillers municipaux sont amenés à se déplacer soit en tant que représentants désignés par la commune (SEW, SIELL, PnrL...), soit à la demande de Madame le Maire pour participer à des travaux divers impliquant la vie de notre territoire (Plan Paysage, LEADER...) ou à assurer des déplacements pour la conduite de dossiers de la commune (transports de petits matériels par exemple). Ils peuvent aussi être sollicités pour des déplacements à une distance plus grande (rencontres spécifiques pour étudier un dossier, salons...). Dans la majorité des cas, un covoiturage est organisé par les conseillers disposant d'une indemnité.

Cependant, pour permettre à tous les conseillers de pouvoir prendre part équitablement à ces échanges et en prévision de cas de non covoiturage, il est utile d'autoriser Madame le Maire à effectuer le remboursement des frais de mission qui seront engagés sur la base du barème établi par les finances publiques.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **SÉLECTION DU BUREAU D'ÉTUDE QUI ASSURERA UNE ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE /SCHEMA DE ZONAGE ASSAINISSEMENT :**

La commune a l'obligation de posséder un schéma directeur d'assainissement avec plan de zonage. (cf. délibération du 23 septembre 2014/Bulletin n° 55 du 9 octobre 2014). Pour rédiger le cahier des charges permettant de sélectionner un bureau d'études qui réalisera ce travail, il est nécessaire de rassembler des données sur le système actuel, sur la pédologie, le milieu naturel, les contraintes réglementaires et environnementales. C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de s'adjoindre une assistance à maîtrise d'ouvrage.

8 bureaux ont été consultés, 3 ont fait une offre.

Le conseil municipal a retenu à l'unanimité, l'offre de SEPAMM Environnement pour un tarif de 5 880 € TTC.

**CONTRAT DE TRAVAIL :** Le déroulement du travail de Madame Evelyne CARCHON, agent d'entretien, a été examiné précisément. Il est apparu nécessaire de réévaluer sa durée de travail initiale, les missions attribuées demandant plus de temps. A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé l'augmentation du temps de travail de Madame CARCHON d'une heure par semaine, qui passe donc de 5 à 6 heures.

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

#### **RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : 1<sup>er</sup> TOUR : 22 mars 2015**

	Bureau de vote de BUXIERES 114 inscrits	Bureau de vote de BUXERULLES 50 inscrits	Bureau de vote de WOINVILLE 72 inscrits	TOTAUX 236 inscrits
M. PROT / B. ROTA	18	4	20	42
S.FRANÇOIS / T. VILLEMIN	24	15	8	47
S.DENOYELLE/ M-C.TONNER	27	8	16	51
M.BILLON / F. CADET	6	2	3	11
Suffrages exprimés	75	29	47	151
Bulletins blancs	6	3	3	12
Bulletins nuls	1	1	0	2
Taux de participation	71,93%	66%	69,44%	69,92%

#### **2<sup>ème</sup> TOUR : 29 mars 2015**

	Bureau de vote de BUXIERES 114 inscrits	Bureau de vote de BUXERULLES 50 inscrits	Bureau de vote de WOINVILLE 72 inscrits	TOTAUX 236 inscrits
M. PROT / B. ROTA	24	5	21	50
S.FRANÇOIS / T. VILLEMIN	25	18	4	47
S.DENOYELLE/ M-C.TONNER	32	11	24	67
Suffrages exprimés	81	34	49	164
Bulletins blancs	4	2	3	9
Bulletins nuls			1	1
Taux de participation	74.56 %	72 %	73.61 %	73.73 %

### **CHABLIS SUR LA ROUTE DE SAINT-MIHIEL :**

Un arbre en chablis sur l'accotement de la route qui va de Woinville à Saint-Mihiel a été débordé par Patrick Polin. L'exploitation de celui-ci était dangereuse. Par sécurité, Madame le Maire a décidé de ne pas la confier à un habitant ; Patrick Polin étant assuré au titre de sa fonction de conseiller municipal et de garant affouages.

### **COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES MODIFIÉE :**

En raison des fêtes de Pâques, le ramassage des ordures ménagères prévu lundi matin 6 avril, sera avancée au **samedi matin 4 avril**.

Les poubelles doivent être sorties le vendredi soir comme à l'accoutumée.

**RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES BRUITS :** Comme chaque année, nous rappelons ci-dessous, la réglementation en matière de bruits de voisinage et notamment pour les travaux de jardinage et bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuse à gazon, motoculteur, débroussailleuse, tronçonneuse...

#### **Ces travaux sont autorisés uniquement aux horaires suivants :**

-du lundi au vendredi	de	08H00 à 12H00 et de 14H00 à 20H00
-les samedis	de	09H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
<b>-les dimanches et jours fériés</b>	<b>de</b>	<b>10H00 à 12H00.</b>

**FERMETURE SECRÉTARIAT :** Le secrétariat de mairie sera fermé **du 7 au 12 avril 2015**.

En cas d'urgence vous pouvez vous adresser au Maire.

### **EMBELLIR NOTRE PATRI MOINE COMMUNAL**

Sur la proposition de l'ASCBBW, le conseil municipal a donné un accord de principe pour que l'association étudie la mise en place de petits chantiers d'entretien de nos bâtiments communaux avec des bénévoles. Cette initiative très intéressante fera l'objet d'une décision au prochain conseil municipal. Si la proposition aboutit, une convention entre la commune et l'association définira les rôles et les engagements de chacun.

L'Association nous a demandé de transmettre une première information : « *Olivier Chazot, membre de l'ASCBBW étudie la mise en œuvre d'une nouvelle activité « **Passion/Echanges/Patrimoine** ».*

*Ce groupe de travail aura pour but de mettre en valeur le patrimoine de nos villages.*

*Dans une dynamique d'échange et de bonne humeur, et avec le soutien de la commune, plusieurs corps de métier pourront y être abordés : travail du vitrail, de la ferronnerie d'art, de la taille de pierre, maçonnerie à la chaux, menuiserie...*

*Pour l'amour de notre patrimoine bâti, si vous voulez rejoindre cette nouvelle initiative, contactez Olivier, avant le 10 Avril 2015, au 06 .81.20.80.21/03.29.89.05.14 »*

Odile BEIRENS